

Martinique



Le Fonds social européen en Martinique, France, 2007-2013

La Martinique, plus petit département français d'outre-mer par sa superficie, utilise le financement du FSE pour renforcer la compétitivité de ses entreprises, améliorer l'employabilité de divers groupes de la population et créer de nouveaux emplois. Les femmes et les jeunes en premier lieu bénéficieront de projets de renforcement des compétences et d'insertion sur le marché du travail. Le programme a également pour objectif d'accroître les taux d'emploi et de lutter contre l'exclusion sociale.

Le Fonds social européen en bref

Créé en 1957, le Fonds social européen est le principal instrument financier de l'Union européenne pour investir dans le capital humain. Il promeut l'emploi et aide les gens à parfaire leur formation et leurs compétences afin d'améliorer leurs perspectives professionnelles.

Les États membres et les régions élaborent leurs propres Programmes Opérationnels du FSE afin de répondre aux besoins réels «de terrain». De 2007 à 2013, le FSE investira plus de 10 milliards d'euros par année dans l'ensemble des États membres, soit plus de 10% du budget total de l'Union européenne.

Le financement du FSE s'articule autour de cinq priorités au niveau de l'UE :

- Aider les personnes et les entreprises à s'adapter à l'évolution de l'environnement économique
- Améliorer l'accès à l'emploi et la participation au marché du travail
- Améliorer la formation et les compétences des personnes grâce à de meilleurs systèmes éducatifs et de formation
- Promouvoir les partenariats entre les employeurs, les syndicats et les organisations non gouvernementales afin de réaliser des réformes dans les domaines de l'emploi et de l'intégration dans le marché du travail
- Renforcer l'inclusion sociale des personnes défavorisées et combattre la discrimination sur le marché du travail

Dans certains États membres et régions, le FSE peut également soutenir des actions visant à améliorer la capacité et l'efficacité des administrations publiques et des services publics.



La situation socio-économique et l'état du marché de l'emploi en Martinique

Située dans les Petites Antilles, à 7 000 km de la France métropolitaine, l'île montagneuse de la Martinique est le plus petit département français d'outre-mer par sa superficie. Ses 400 000 habitants sont relativement jeunes, 37 % de la population ayant moins de 30 ans (contre seulement 25 % en métropole). Cependant, l'Institut national de la statistique prévoit que la Martinique sera, d'ici à 2030, le deuxième département le plus vieux de France.

À la faveur du développement des services et du secteur public, le PIB et le PIB par habitant ont connu, au cours des dix ou quinze dernières années, une croissance légèrement plus rapide qu'en France métropolitaine. Toutefois, les statistiques ne sont pas toutes réjouissantes, le taux d'emploi s'élevant seulement à 50 %, soit un chiffre sensiblement inférieur aux 63 % de la métropole. L'emploi des femmes et des jeunes de moins de 25 ans est particulièrement faible avec respectivement des taux d'emploi de 47 % (femmes) et 10 % (jeunes). Le taux de chômage est de 25 %, soit trois fois supérieur à celui de la France métropolitaine et il existe une forte corrélation entre le chômage et le manque ou le faible niveau de qualifications. Il est donc essentiel de prendre des mesures pour réduire les taux inquiétants d'illettrisme (15 %) et d'échec scolaire (11 % des jeunes quittent l'école sans diplôme ni qualifications reconnues). Les écarts de chômage entre les hommes et les femmes et entre les différentes tranches d'âge sont importants : 27,3 % des femmes sont au chômage (contre 23,1 % des hommes), et, plus alarmant, près de la moitié (48 %) de toutes les personnes actives de moins de 30 ans sont au chômage. La situation de l'emploi est d'autant plus inquiétante que trois chômeurs sur quatre le sont depuis plus d'un an et trois sur cinq depuis plus de deux ans.

La Martinique est confrontée à la prédominance des petites et très petites entreprises, qui ne réussissent souvent pas à s'adapter suffisamment à l'évolution des conditions de marché du fait de la mondialisation de l'économie. En particulier, de nombreux travailleurs indépendants, tels que les petits agriculteurs, les artisans et les commerçants, ne dégagent pas assez de bénéfices de leurs activités. La démographie de la famille semble également être un facteur de chômage posant particulièrement problème en Martinique, où les familles monoparentales, près de trois fois plus nombreuses qu'en métropole, et les familles nombreuses sont particulièrement menacées de pauvreté en raison du chômage.

Les priorités du FSE en Martinique, 2007-2013

Le programme opérationnel du FSE pour la Martinique vise en premier lieu à renforcer les qualifications et les compétences de la population martiniquaise afin d'améliorer la compétitivité des entreprises et l'employabilité de différents groupes de la population, y compris ceux qui se situent en marge du marché de l'emploi. Par conséquent, l'éducation et la formation tout au long de la vie est un thème transversal de tous les volets du programme opérationnel. On attend de cette politique qu'elle améliore le fonctionnement du marché du travail et contribue à réduire le chômage.

Le programme opérationnel est divisé en trois priorités :

1^{re} priorité : Adaptation des salariés et des entreprises

Cette priorité, qui reçoit 29 % du financement total du FSE, va améliorer l'adaptabilité des salariés et des entreprises par :

- le renforcement des qualifications des salariés;
- l'amélioration de leur accès à la formation professionnelle;

- un effort particulier d'insertion des jeunes qualifiés sur le marché du travail.

Elle contribuera également à :

- renforcer la création et la reprise d'entreprises et pérenniser les entreprises existantes;
- promouvoir le dialogue social;
- améliorer les compétences des agents des administrations publiques.

2^e priorité : Inclusion par la formation et la qualification

Cette priorité, qui représente 39% du programme, vise à prévenir le chômage et à améliorer l'accès à l'emploi en renforçant les dispositifs d'intervention en faveur des chômeurs et en contribuant au développement des politiques actives du marché du travail. Pour atteindre ces objectifs, l'investissement

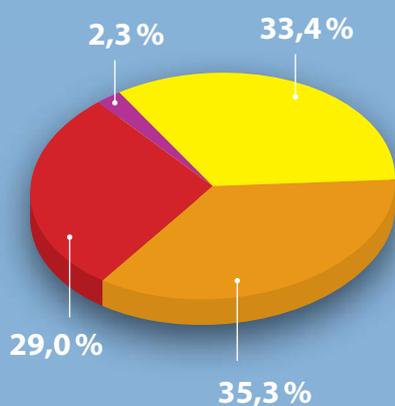
dans le capital humain représente l'axe principal d'intervention; la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes doit aussi contribuer à endiguer le chômage.

3^e priorité : Inclusion sociale et lutte contre la discrimination

Cette priorité, qui reçoit 29% du financement du FSE, vise à améliorer l'intégration sociale et professionnelle des groupes les plus défavorisés, à améliorer leur niveau de qualification et à leur offrir un accompagnement spécialisé et personnalisé tout au long de leur parcours d'insertion. Ces objectifs sont complétés par la lutte contre les discriminations et par le développement de l'économie sociale.

La dernière priorité, qui mobilise 3% du programme à des fins d'assistance technique, couvre les dépenses liées à la mise en œuvre efficace du programme.

Plan financier pour le Fonds social européen en Martinique, 2007-2013 (euro)



Objectifs prioritaires	Financement		Financement total
	communautaire	Contrepartie nationale	
Adaptation des salariés et des entreprises	27 930 000	32 676 000	60 306 000
Inclusion par la formation et la qualification	37 710 000	26 002 538	63 712 538
Inclusion sociale et lutte contre la discrimination	28 699 000	23 602 077	52 301 077
Assistance technique	3 520 231	626 000	4 146 231
Total	97 859 231	82 606 615	180 465 846

Exemples de projets FSE précédemment mis en œuvre en Martinique, 2000-2006

- **Développement de «l'E-inclusion».** Compte tenu du rôle prépondérant de l'informatique au sein du marché du travail, un projet a été mis en œuvre pour faciliter l'accès à la société de l'information et améliorer l'expertise en informatique. La création de 10 «cyberbases» de sensibilisation du public aux TIC a été initialement envisagée, mais ce sont finalement 35 sites qui verront le jour, dont 17 déjà ouverts. Un programme de 400 heures à l'université Antilles Guyane est sanctionné par l'obtention d'un diplôme en e-learning, qui permet aux animateurs de travailler dans les cyberbases pour enseigner les matières informatiques de base à des personnes de tous les horizons. Aujourd'hui, près de 200 personnes ont été formées (dont 60 % de femmes et 30 % de jeunes de moins de 26 ans).
- **Améliorer le dialogue social.** Jusqu'à la fin des années 90, la Martinique avait pour habitude de maîtriser les conflits par l'affrontement et la violence. Des groupes de travail ont été constitués pour étudier ce problème et proposer des solutions. Cette démarche a permis d'identifier les relations complexes entre le dialogue social et le développement durable, et d'acquiescer une nouvelle perception de «l'autre», au-delà des considérations de classe ou de race. Cette action s'est concrétisée par la conclusion d'une charte de bonnes pratiques, la création d'une association pour la promotion et la modernisation du dialogue social et de l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail.
- **Accompagnement des créatrices d'entreprise.** En 2001, un projet a été mis sur pied afin d'aider les femmes les plus touchées par le chômage à créer leur propre activité. Le projet comprend une aide personnalisée à la création d'entreprise, notamment des actions de formation, un soutien à la promotion des entreprises créées, un club des créatrices, une assistance psychologique et les services d'un expert-comptable. Ces dispositifs sont enrichis afin de répondre aux besoins individuels des créatrices d'entreprise. À ce jour, pas moins de 71 entreprises ont été créées et 26 emplois supplémentaires, principalement dans le secteur des services et de l'artisanat.

Régions éligibles 2007-2013

Contacts FSE



En Martinique

Préfet de la Martinique,
Secrétariat général pour les affaires
régionales,
Rue Victor Sévère
BP 647-648
F-97262 Fort-de-France Cedex
<http://www.martinique.pref.gouv.fr>



À Bruxelles

Service d'information de la DG Emploi,
affaires sociales et égalité des chances
Unité Communication
B-1049 Bruxelles
Fax: +32 2 296 23 93
E-mail: empl-info@ec.europa.eu
<http://ec.europa.eu/esf>

Martinique



Source: IGM

Le degré de financement du FSE diffère d'une région à l'autre en fonction de leur richesse relative.

■ La Martinique, qui présente un PIB par habitant de moins de 75 % de la moyenne de l'UE-25, est éligible à l'objectif convergence.